

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations):** Il faudrait que je vérifie de nouveau, mais si j'ai bonne mémoire, cette enquête a eu lieu et on a fait parvenir une réponse aux intéressés. Je vérifierai toutefois et je donnerai une réponse au député le plus tôt possible.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

#### LA PROTECTION DES CÔTES ET L'EXPLOITATION DES MINÉRAUX DU FOND DES MERS

**M. S. Perry Ryan (Spadina):** Ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et des Pêches. Je lui en ai fait part avant la séance. Je crois qu'en son absence, le secrétaire parlementaire y répondra. Étant donné l'avènement de l'exploitation minière sous-marine et surtout puisqu'on travaille dans les milieux internationaux à mettre au point une technique de dragage des gisements de nodules métallifères au moyen de godets sur chaînes sans fin, quelles mesures le ministère prend-t-il afin de protéger l'environnement au large de nos côtes, puisqu'il est fort possible qu'une ruée à l'échelle internationale s'amorce sous peu?

**M. l'Orateur:** Le secrétaire parlementaire peut répondre brièvement. Le sujet de la question est vaste et, normalement, la déclaration devrait être faite à l'appel des motions. Si le secrétaire parlementaire peut répondre brièvement, je lui céderai la parole.

**M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, ce sont surtout les Japonais et les Américains qui sont en train de mettre au point dans le Pacifique la technique de dragage au moyen de godets sur chaînes sans fin pour l'exploitation minière sous-marine. La date la plus rapprochée pour le plein rendement a été fixée à 1975, ce qui témoigne néanmoins d'un certain optimisme. On ne connaît pas l'existence de nodules d'importance sur le plateau continental du Canada ni dans les eaux où le gouvernement fédéral a compétence directe.

• (1150)

\* \* \*

### LE CONSEIL DE RECHERCHES POUR LA DÉFENSE

#### LA MISE EN VALEUR DE LA TECHNOLOGIE DU LASER À GAZ

**M. Doug Rowland (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie. On a annoncé récemment une percée d'importance du Conseil de recherches pour la défense dans la technologie du laser à gaz et on a laissé entendre qu'il faudrait attribuer au projet une somme d'environ un demi-million pour en exploiter toutes les possibilités. Le ministre a-t-il songé à attribuer la somme et quelle pourrait être sa décision?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie):** Monsieur l'Orateur, le Conseil de recherches pour la défense relève du ministre de la Défense nationale.

**M. Rowland:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser de nouveau la question, cette fois au ministre de la Défense nationale?

**L'hon. E. J. Benson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, le Conseil de recherches pour la défense décide lui-même de la façon dont il affectera chaque année ses fonds à divers projets. Évidemment, la recherche concernant les lasers a été une entreprise prioritaire du Conseil et je pense qu'elle le restera.

\* \* \*

### LES POSTES

#### L'INTERDICTION DES RÉUNIONS SYNDICALES DANS LES LOCAUX DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

**M. Lee Grills (Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor. Le président du syndicat local des facteurs de ma circonscription m'a informé directement que, par l'intermédiaire du ministère des Travaux publics, le Conseil du Trésor avait ordonné qu'il ne soit plus tenu de réunions du syndicat postal dans les locaux du gouvernement fédéral. S'agit-il d'une politique s'appliquant à tout le pays ou simplement d'un cas isolé?

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que le Conseil du Trésor ou le ministère des Travaux publics donneraient à l'égard des syndicats postaux des instructions qui entraveraient nettement les droits de libre négociation collective.

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Cet ordre aurait-il quelque rapport avec le silence qui continue de régner à l'égard des négociations en cours avec les syndicats des postiers?

**L'hon. M. Drury:** Non, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Passons à l'ordre du jour.

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Joliette invoque le Règlement.

**M. La Salle:** Vous me permettrez d'abord, monsieur le président, de répondre au très honorable premier ministre que j'étais vraiment à la Chambre, hier, lorsque l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a répondu aux questions, mais comme il n'a pas répondu à certaines questions qui avaient trait au projet de la baie James, je lui demandais simplement s'il était favorable à la demande des Indiens visant à l'arrêt immédiat des travaux relatifs au projet de la baie James, ce à quoi le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien n'a jamais répondu clairement.

J'inviterais donc le premier ministre à dire s'il favoriserait une collaboration relativement au projet de la baie James, comme je le crois.

**M. l'Orateur:** L'honorable député ne fait que répéter la question qu'il a posée tantôt. La période des questions orales était terminée, l'honorable député de Joliette aura peut-être l'occasion de poser sa question en une autre circonstance ou un autre jour.